



LES PRINCIPAUX RISQUES A PRENDRE EN COMPTE :

- attaque par arme(s) à feu, arme(s) blanche(s) ;
- **véhicule bélier** ;
- colis, véhicule ou personne piégé(e) ;
- cyberattaque Les risques spécifiques

LES PROTECTIONS PASSIVES :

Elles protègent le site en ralentissant ou faisant obstacle à un véhicule bélier.

Mesures :

- pose d'obstacles en point d'arrêt ou en chicane sur les voies de circulation

(LA COMMUNE DU FAOU : POUR UNE MANIFESTATION EN EXTERIEUR AVEC DEVIATION, PRECONISER UN VEHICULE EN TRAVERS DE LA CHAUSSEE DERRIERE LA BARRIERE DE SECURITE)

ALERTER :

Bien connaître les N° d'urgence.

Communiquer en amont les numéros des responsables de l'organisation aux pompiers, aux gendarmes.

